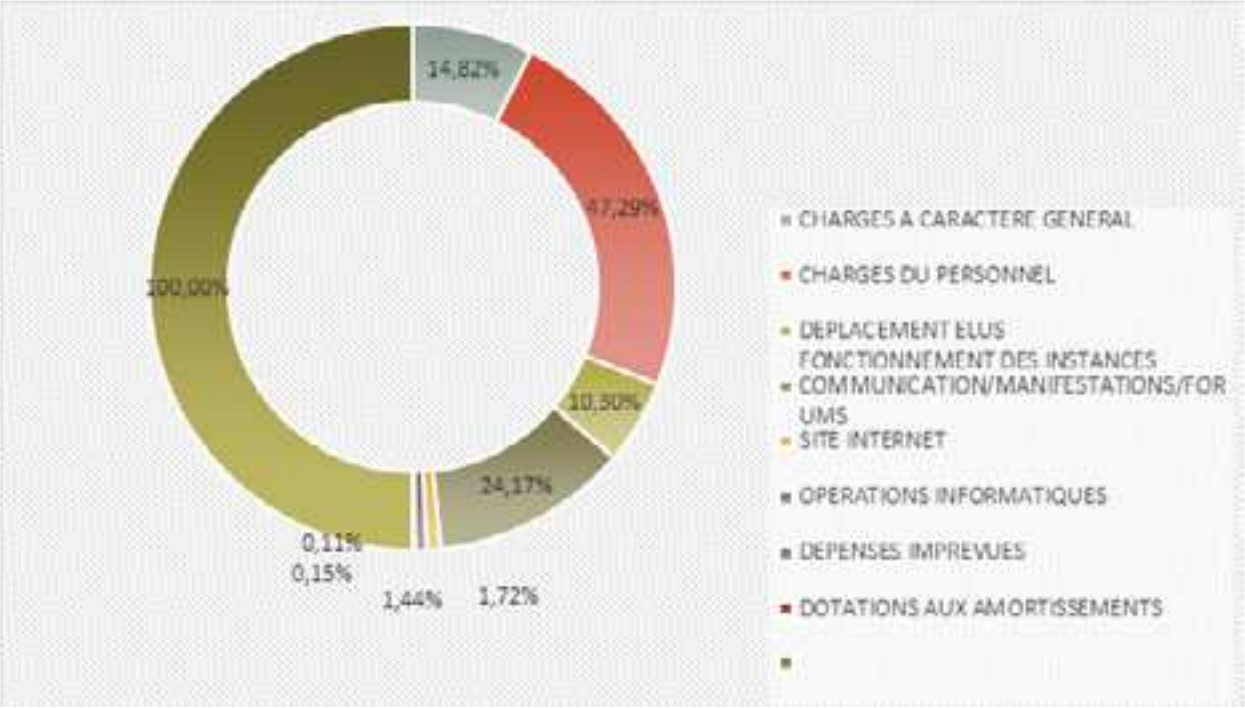
I. BILAN DE L'EXERCICE 2019

BILAN EXERCICE 2019

INTITULE	BUDGET 2019	REALISE AU 31/12/2019
CHARGES A CARACTERE GENERAL	154 700	141 411
Documentation générale	5 000	3 016
Petit équipement	7 000	8 672
Maintenance (fax, copies,)	15 000	12 965
Fournitures de Bureau	6 000	4 828
Location immobilière	58 000	50 505
Assurance	4 000	2 234
Honoraires	10 000	12 468
Téléphonie et affranchissement	10 000	8 410
Frais administratifs et de services bancaires	1 700	1 563
Cotisation GIP		3 120
Déplacements Personnel FNCDG	19 000	21 688
Remboursements déplacements personnels CDG	19 000	11 942
CHARGES DU PERSONNEL	526 000	451 286
Personnel	310 000	310 428
Charges sociales (sécurité sociale, retraite, chômage...)	215 000	140 858
Formation	1 000	
Frais recrutement personnel	0	
DEPLACEMENT ELUS FONCTIONNEMENT DES INSTANCES	83 000	98 291
Frais Assemblée Générale et Conseil d'Administration	33 000	48 807
Déplacements et réceptions	50 000	49 484
COMMUNICATION/MANIFESTATIONS/FORUMS	267 100	230 683
Journées thématiques et web conférences	20 000	41 745
Salon des Maires	30 000	32 118
Salon Préventica	6 500	6 944
Salons	40 000	1 056
Commissions	1 500	478
Organisation de la Conférence Nationale	25 000	25 515
Organisation du Congrès	45 000	0
Outils d'information et de communication	70 000	97 895
Visio Conférence	29 100	24 932
SITE INTERNET	55 000	16 371
MAINTENANCE / OPERATIONS INFORMATIQUES	15 000	13 762
DEPENSES IMPREVUES	138	1 024
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	4 000	1 397
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 104 938	954 225
Cotisations	1 079 938	1 077 274
Autres ressources (dont produits financiers)	25 000	8 328
Recettes Congrès		
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 104 938	1 085 602
RESULTAT	0	131 377

Répartition des dépenses réalisées sur l'année 2019



↳ Lignes budgétaires des charges à caractère général (-9 % par rapport au budget prévisionnel)

Documentation générale

Ce poste affiche une légère hausse de 4 % par rapport au budget réalisé en 2018 en raison de l'augmentation des coûts de renouvellement de certains abonnements.

Equipements

La hausse de ce poste (+24%) cette année s'explique par l'achat de 2 ordinateurs portables pour la Responsable du service juridique et le Directeur, 2 tours informatiques et 2 moniteurs pour le service secrétariat et comptabilité, et 4 packs office, inchangés depuis l'année 2010.

Maintenance des équipements

Ce poste est en constante baisse depuis 2017 par rapport aux budgets prévisionnels, il concerne principalement la location du photocopieur, les consommables et la maintenance. Celui-ci devrait être réduit de moitié en 2020 suite au nouveau contrat de location signé avec l'UGAP pour une durée de 3 ans.

Fournitures

Il est à noter une maîtrise de la gestion des fournitures (-20%) par rapport au budget voté en AG.

Locations immobilières et assurances

Suite à l'avenant de contrat signé avec le CNFPT, nous avons opté pour une période de location à échéance de l'année civile. L'indemnité d'occupation due par la FNCDG au prorata des locaux du CNFPT pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2019 est inférieure de 12 % par rapport à celle budgétée

Honoraires

Ce poste supérieur de 24% par rapport au budget voté recouvre en principe les honoraires du cabinet d'expertise comptable uniquement. Toutefois, en 2019 nous avons dû faire appel au cabinet juridique FIDAL pour l'analyse du dossier de la SPL.

Frais de téléphonie et d'affranchissement

Cette ligne en constante baisse (-15%) par rapport au budget voté en Assemblée Générale et (-24%) par rapport au budget réalisé en 2018. Ceci en raison du marché public passé avec la centrale d'achat UGAP pour la téléphonie. Concernant l'affranchissement, les envois électroniques de documents des commissions et des réunions institutionnelles sont privilégiés. Depuis 2016, les documents préparatoires sont disponibles en téléchargement sur le site fncdg.com

Frais administratifs et services bancaires

Cette ligne budgétaire reste stable et concerne essentiellement les frais de tenue de compte et virements bancaires.

Frais de déplacement des personnels de la Fédération

Ce poste supérieur de 14% par rapport à ce qui avait été budgété, s'explique par de nombreux déplacements en région, des interventions pour les différentes journées thématiques, l'assemblée Générale des 6 et 7 juin délocalisée à Strasbourg.

Frais de déplacement des personnels des CDG

Les frais de déplacement des personnels des CDG restent cette année, en deçà du budget voté en 2019 (-37 %).

↳ Ligne budgétaire des charges de personnel (-14% par rapport au budget prévisionnel)

Ce chapitre recouvre les salaires, les charges sociales et fiscales, la médecine du travail, la formation. Le réalisé 2019 est inférieur d'un peu moins de 14% par rapport au budget prévisionnel compte-tenu du non remplacement d'une juriste qui a quitté la Fédération le 31 août 2018.

↳ Lignes budgétaires relatives au fonctionnement des instances et aux frais de réceptions (+18% par rapport au budget prévisionnel)

Le fonctionnement des instances

Durant l'exercice 2019, deux Assemblées Générales (dont une reportée le 29 janvier 2020) et cinq Conseils d'Administration ont eu lieu. Les seules dépenses engagées sont relatives à l'hôtellerie, la réception et la restauration. Ainsi, ce poste affiche une hausse de 47% par rapport au budget voté en assemblée, ceci s'expliquant par l'organisation d'une Assemblée générale à Strasbourg qui s'est déroulée les 6 et 7 juin.

Réceptions, déplacements

Le poste, stable par rapport au budget réalisé en 2018, est en adéquation avec le budget voté pour 2019.

↳ Lignes Communication/manifestations/forums (-13% par rapport au budget prévisionnel)

Communication, manifestations et forums

Cette ligne correspond à l'organisation :

- ◊ Du salon des Maires du 19 au 21 novembre 2019
- ◊ De 16 journées d'information en Région sur la loi de transformation de la FP
- ◊ D'une journée thématique sur le dialogue social le 15 mai 2019
- ◊ Des Salons Préventica Paris et Marseille avec une prise en charge d'un stand sur 3 jours
- ◊ De la 4ème conférence nationale de l'emploi territorial le 27 mars 2019
- ◊ De la participation aux ETS de Strasbourg
- ◊ Des commissions santé sécurité au travail, concours, emploi et carrière et dialogue social

Concernant les dépenses liées à l'organisation du Congrès de Marseille en 2021, celles-ci seront comptabilisées sur 2021, année de référence comptable.

Outils d'information et de communication

Cette ligne, en hausse de pratiquement 40% concerne :

- ◊ La création d'un livre blanc concernant la protection des données (RGPD)
- ◊ La réalisation, l'édition et la diffusion de deux numéros du Magazine « *FédéMag* »
- ◊ La réalisation et l'édition de la 5ème édition du baromètre HoRizons
- ◊ L'achat de clés USB pour la diffusion de la 5ème édition du baromètre HoRizons
- ◊ La réalisation, l'édition et la diffusion de la 8ème édition du panorama de l'emploi territorial
- ◊ La réalisation et l'édition d'un livret sur les dispositions de la loi relative à la FPT
- ◊ La mise à jour, l'édition et la diffusion de la deuxième édition du fascicule Thésaurus « *Les mots clé dans la FPT* »
- ◊ La réalisation et l'édition d'un dossier documentaire pour la 4ème Conférence Nationale de l'emploi territorial
- ◊ La réédition du magazine « *travailler dans la fonction publique* »

Site Internet

Ce poste concerne essentiellement l'hébergement et la maintenance du site internet, il présente une baisse de 14% par rapport au budget réalisé en 2018.

Opérations informatiques

Cette ligne dédiée à la maintenance des outils informatiques affiche une légère baisse de 8 % et reste en parfaite adéquation avec le prévisionnel voté en AG.

↳ Zoom sur les produits

Cotisations

En 2019, tous les Centres de Gestion, ont réglé leur cotisation. Soit 96 centres, ce qui représente une recette de 1 077 274 euros.

Autres ressources

Les autres ressources proviennent :

- ◊ Des revenus de valeur mobilière de placement pour 6 926 €
- ◊ De la participation des accompagnants à L'Assemblée générale organisée à Strasbourg pour 789 €
- ◊ D'un reliquat sponsoring de la Journée thématique de Lyon en 2018 et du Congrès de Toulon pour 350 €
- ◊ De produits exceptionnels pour 263 €

C R C

Cabinet Rémi Cotillard

ATTESTATION DE L'EXPERT-COMPTABLE

Dans le cadre de la mission d'établissement des comptes annuels de l'association F.N.C.D.G. pour l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019, et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 30 mai 2013, nous avons effectué les diligences prévues par les normes professionnelles définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

A la date de nos travaux, qui ne constituent pas un audit, et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels 2018 sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan 2 564 425 Euros
- Cotisations adhérents 1 077 274 Euros
- Résultat net comptable 131 377 Euros

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité de la direction de l'association F.N.C.D.G., et à partir des pièces, documents et informations fournis par l'entreprise.

Fait à Créteil,
le 9 juillet 2020

Rémi COTILLARD
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Société d'Expertise Comptable Inscrite aux Tableaux de l'Ordre de la Région Parisienne et de la Région Picardie-Ardennes

CRC 1
1/5, Avenue Pierre Brossolette 94000 CRETEIL
Téléphone : 01.45.17.25.75 Télécopie : 01.45.17.25.70

CRC 2
40, Place de l'Eglise 60330 LE PLESSIS BELLEVILLE
Téléphone : 03.44.63.09.64 Télécopie : 03.44.63.09.67

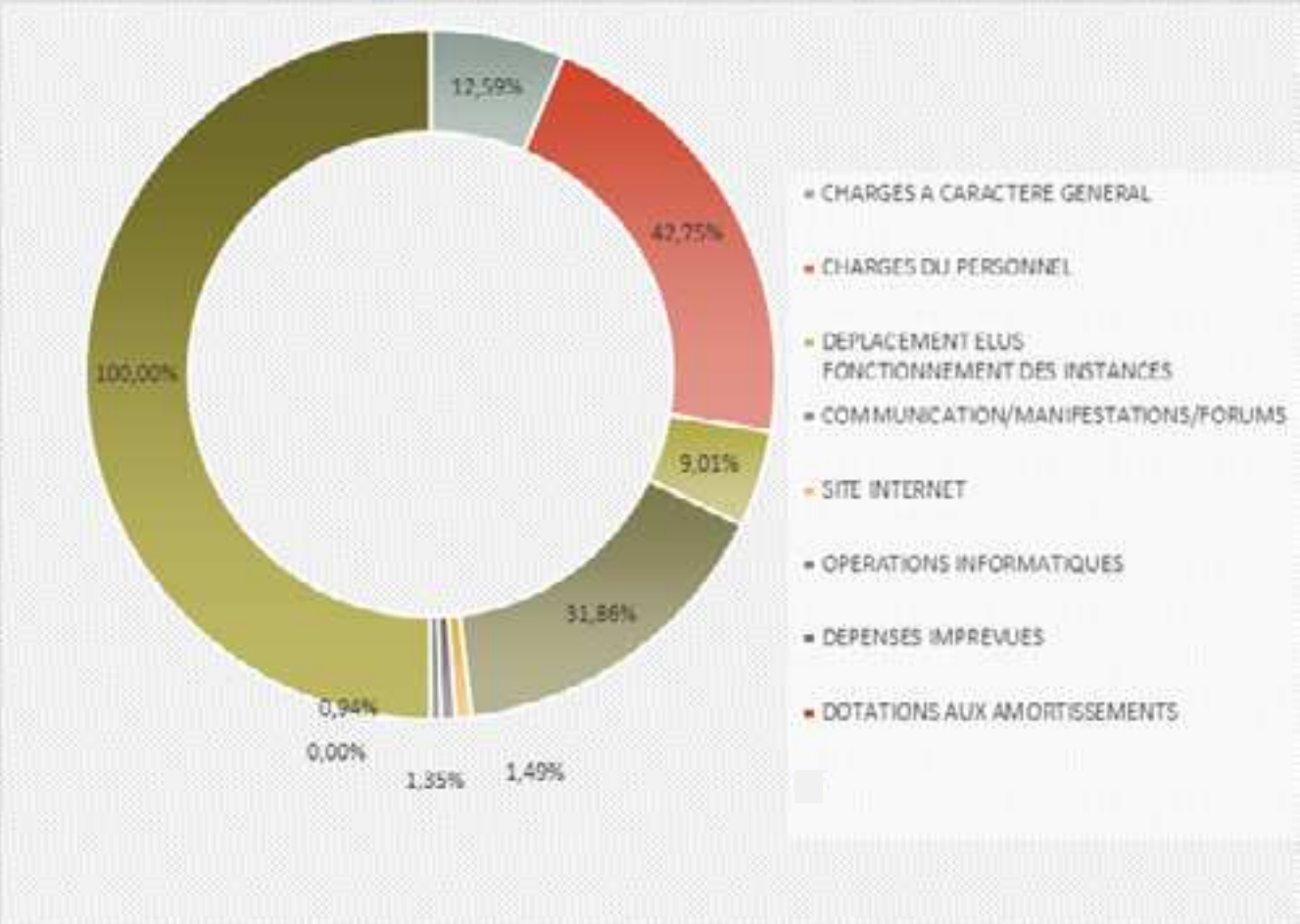
Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 € - RCS Créteil B 404 106 031 – Code APE 6920Z
N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 77 404 106 031

II. BUDGET PREVISIONNEL 2020

BILAN PREVISIONNEL 2020

INTITULE	BUDGET 2020	REALISE AU 31/08/2020	PROJETE AU 31/12/2020
CHARGES A CARACTERE GENERAL	136 820	82 555	98 933
Documentation générale	4 000	2 737	4 006
Petit équipement	7 000	0	5 300
Maintenance (fax, copies,)	15 000	6 249	7 831
Fournitures de Bureau	6 000	2 120	4 000
Location immobilière	48 000	50 504	50 504
Assurance	3 000	2 278	2 278
Honoraires	10 000	4 320	4 320
Téléphonie et affranchissement	10 000	5 968	7 952
Frais administratifs et de services bancaires	1 700	1 080	1 622
Cotisation GIP	3 120	3 120	3 120
Déplacements Personnel FNCDG	19 000	3 547	6 000
Remboursements déplacements personnels CDG	10 000	632	2 000
CHARGES DU PERSONNEL	544 000	294 233	539 846
Personnel	330 000	180 012	323 594
Charges sociales (sécurité sociale, retraite, chômage...)	210 000	112 717	214 748
Formation	4 000	1 504	1 504
Frais recrutement personnel	0	0	0
DEPLACEMENT ELUS / FONCTIONNEMENT DES INSTANCES	75 000	29 789	60 447
Frais A.Générale et Conseil d'Administration	25 000	11 925	22 409
Déplacements et réceptions	50 000	17 864	38 038
COMMUNICATION/MANIFESTATIONS/FORUMS	401 600	236 245	296 614
Journées thématiques et web conférences	20 000	1 100	1 100
Salon des Maires	35 000	16 293	36 712
Salon Préventica	7 000	6 240	6 240
Salons	40 000	154 944	154 944
Commissions	500	0	0
Organisation de la Conférence Nationale	0	0	0
Organisation du Congrès	200 000	0	0
Outils d'information et de communication	70 000	8 160	48 110
Visio Conférence	29 100	49 508	49 508
SITE INTERNET	20 000	10 040	14 927
MAINTENANCE/OPERATIONS INFORMATIQUES	15 000	7 183	12 228
DEPENSES IMPREVUES	0	7 558	7 558
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	0	0	1 200
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 192 420	667 603	1 031 753
PRODUITS			
Cotisations	1 077 274	970 030	1 077 274
Autres ressources (dont produits financiers)	6 500	1 429	6 900
Recettes Congrès	108 646	0	0
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 192 420	971 459	1 084 174
RESULTAT	0	303 856	52 421

Répartition des dépenses prévisionnelles sur l'année 2020



Budget 2020 et sa réalisation projetée au 31 décembre

Les charges se répartiraient ainsi :

- ◊ Charges de personnel 52.32%
- ◊ Frais de communication et liés à l'organisation de manifestations 28.75%
- ◊ Charges à caractère général (location immobilière, assurances, frais administratifs, honoraires, frais postaux et téléphoniques, équipements, documentation, déplacements dans les Centres, déplacement des personnels des centres ...) 9.59%
- ◊ Frais de fonctionnement des instances (Assemblée générale et Conseils d'administration) 5.86%
- ◊ Charges liées au site internet 1.45%
- ◊ Opérations informatiques 1.19%
- ◊ Dépenses imprévues 0.12%.

L'exercice n'étant pas terminé, le bilan 2020 ne peut être pour le moment qu'une projection au regard des dépenses engagées.

Le bilan présenterait un résultat positif d'environ 52 421 €uros, celui-ci s'expliquant comme suit :

Charges à caractère général

Cette ligne continue d'être maîtrisée (- 27%) pour 2020, les coûts liés aux copies et à l'envoi de documents, aux déplacements des personnels de CDG, à la téléphonie, ayant été réduits, notamment du fait de la dématérialisation et de l'utilisation de la visio-conférence, du nouveau contrat copieur et téléphonie établi auprès de la centrale d'achat UGAP.

Charges du Personnel

La part des salaires et charges de personnel dans le budget général est en adéquation avec le budget voté en AG.

Dépenses imprévues

Cette ligne affiche d'ores et déjà une dépense de 7 558 €uros pour l'achat de petits matériels et équipements liés à la crise sanitaire.

Déplacements et fonctionnement des instances

Cette ligne concerne uniquement la restauration et les frais de location de salles pour les réunions d'assemblées générales et conseil d'administration.
La situation inédite et particulière due à la crise sanitaire engendre un impact sur la capacité d'accueil du nombre de convives.

Communication/manifestations/forums

Les frais liés à la communication et manifestations concernent :

◊ La tenue d'un stand et la participation au salon du travail et de la mobilité qui s'est déroulé du 16 au 17 janvier 2020 à Paris Porte de la Villette qui a nécessité la réalisation de nouveaux supports de communication
◊ La tenue d'un stand au salon des maires et des collectivités du 24 au 26 novembre 2020
◊ La tenue d'un stand au salon Préventica Lille du 20 au 22 octobre 2020 et Lyon du 29 septembre au 1er octobre

Zoom sur les produits

Concernant les recettes, tous les Centres de Gestion ont réglé leur cotisation.
Les autres recettes ne concernent que les produits financiers.

III. PROPOSITION DE BUDGET 2021

PROPOSITION DE BUDJET 2021

INTITULE	BUDGET 2020	BUDGET 2021
CHARGES A CARACTERE GENERAL	136 820	135 620
Documentation générale	4 000	4 000
Petit équipement	7 000	7 000
Maintenance (fax, copies,)	15 000	8 000
Fournitures de Bureau	6 000	10 000
Location immobilière	48 000	60 000
Assurance	3 000	2 500
Honoraires	10 000	10 000
Téléphonie et affranchissement	10 000	10 000
Frais administratifs et de services bancaires	1 700	2 000
Cotisation GIP	3 120	3 120
Déplacements Personnel FNCDG	19 000	12 000
Remboursements déplacements personnels CDG	10 000	7 000
CHARGES DU PERSONNEL	544 000	582 000
Personnel	330 000	348 000
Charges sociales (sécurité sociale, retraite, chômage...)	210 000	230 000
Formation	4 000	2 000
Frais recrutement personnel	0	2 000
DEPLACEMENT ELUS / FONCTIONNEMENT DES INSTANCES	75 000	90 000
Frais Assemblée Générale et Conseil d'Administration	25 000	40 000
Déplacements et réceptions	50 000	50 000
COMMUNICATION/MANIFESTATIONS/FORUMS	401 600	446 000
Journées thématiques et web conférences	20 000	8 000
Salon des Maires	35 000	37 000
Salon Préventica	7 000	7 000
Salons	40 000	10 000
Commissions	500	0
Organisation de la Conférence Nationale	0	0
Organisation du Congrès	200 000	330 000
Outils d'information et de communication	70 000	50 000
Visio Conférence	29 100	4 000
SITE INTERNET	20 000	16 000
MAINTENANCE / OPERATIONS INFORMATIQUES	15 000	15 000
DEPENSES IMPREVUES	0	0
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	0	0
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 192 420	1 284 620
PRODUITS		
Cotisations	1 077 274	1 077 274
Autres ressources (dont produits financiers)	6 500	6 500
Recettes Congrès	108 646	200 846
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 192 420	1 284 620
RESULTAT	0	0

Le projet de budget 2021 s'inscrit dans une logique de maîtrise des frais généraux et de stabilisation de la masse salariale.

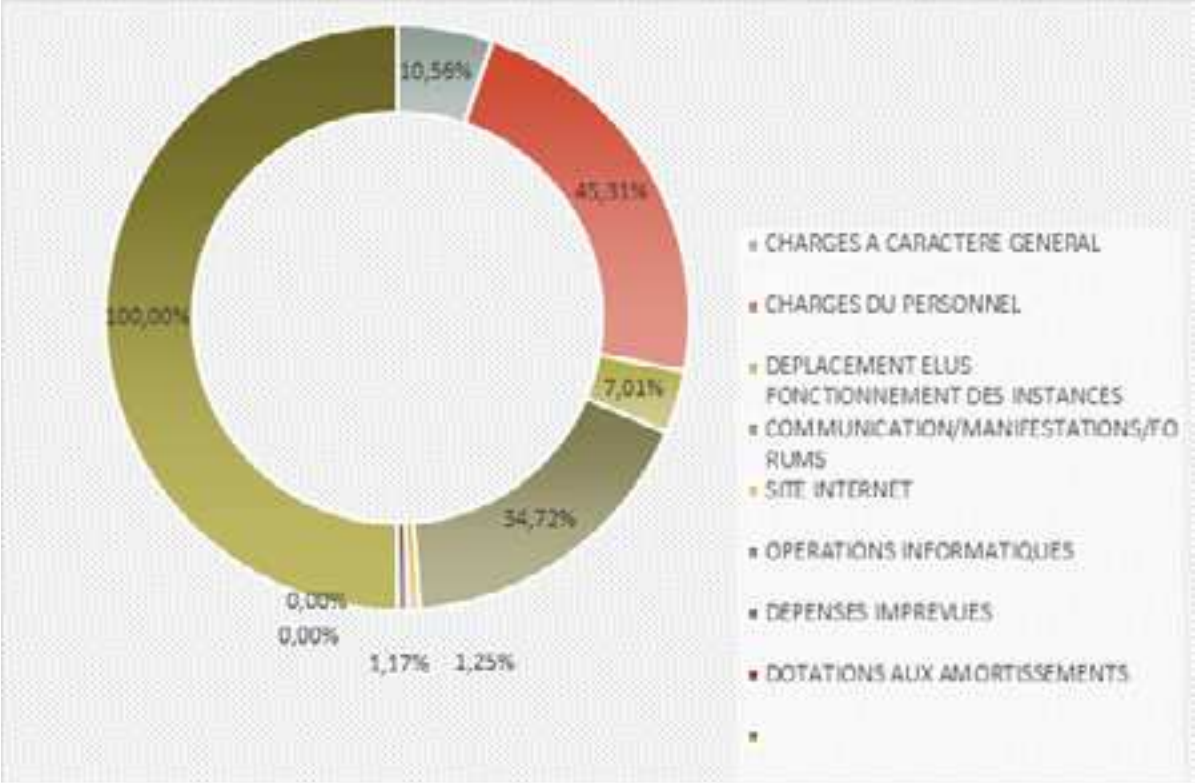
Il fait apparaître également le maintien du taux de la cotisation à 1,50 € par agent géré, taux voté à la baisse depuis l'année 2015.

La présentation du budget prévisionnel reprend les différentes lignes budgétaires de dépenses, regroupées par chapitre selon leur nature :

- ◊ Charges à caractère général
- ◊ Charges de personnel
- ◊ Déplacement des élus et frais de fonctionnement des instances
- ◊ Communication/manifestations/forums
- ◊ Site internet
- ◊ Opérations informatiques.

Les autres chapitres correspondent à des dépenses exceptionnelles ou aux dotations aux amortissements.

Estimation des dépenses de fonctionnement 2021



DEPENSES

Charges à caractère général

Ce chapitre recouvre la documentation, les équipements et fournitures, la location mobilière et immobilière, les assurances et honoraires, les frais de téléphonie et d'affranchissement, les frais de déplacement des personnels FNCDG, les frais de déplacement des Elus mais également des collaborateurs des Centres de gestion participant aux commissions qui sont pris en charge par la Fédération.

« Les remboursements sont effectués sous réserve de remise des justificatifs de déplacement et concernent les réunions du Conseil d'Administration, du Bureau et des Commissions et sont limités à un élu et un collaborateur par réunion.
Sont exclus les Assemblées Générales, les journées thématiques et les Congrès. Par ailleurs, seuls les frais de déplacement sont pris en charge par la FNCDG »

Déplacement élus et fonctionnement des instances

Ce poste reste stable au regard du budget des années précédentes.

Communication/manifestations/forums

Ce poste intègre l'organisation du congrès 2021 au Palais du Pharo de Marseille du 9 au 11 juin 2021, d'une journée thématique virtuelle, la participation au salon des Maires, aux deux salons préventica, mais aussi la visio-conférence et la réalisation et la diffusion de différents outils en lien avec l'information et la communication.

Site Internet

Ce poste prend en compte l'hébergement de notre site internet *« fncdg.com »,* la maintenance, les mises à jour.

Opérations informatiques

Ce poste ne concerne que la maintenance des installations informatiques.

RECETTES

Elles correspondent au versement des cotisations des Centres de Gestion. Celles-ci restent stables suite à la proposition de fixer le taux de cotisation par agent géré à 1,50 € (depuis 2015). Et sont fondées sur une assiette de cotisation inchangée (effectif des CAP).

L'ensemble des cotisations à l'exception de celles correspondant aux deux Centres de Gestion non adhérents (CDG du Territoire de Belfort et CGF de St Pierre et Miquelon), ont été inscrites pour l'année 2021.

Les autres recettes proviennent du sponsoring, des congressistes, de la participation des accompagnants pour le congrès 2021 et des produits financiers.

MODALITES DE REMBOURSEMENT DE FRAIS DE DEPLACEMENT

Remboursement limité à un élu et un agent par Centre sur présentation du justificatif à renvoyer au plus tard dans le trimestre suivant le déplacement

Déplacement en train ou en avion
Remboursement de la dépense réelle engagée (plafond pour les départements d'outre-mer)





Déplacement en voiture personnelle
Le montant de remboursement des indemnités kilométriques est fixé à 0.38 €/km



Ces remboursements concernent les réunions de :

- Conseil d'administration
- Bureau
- Commissions

Sont exclus :

- **les Assemblées Générales**
- **les Congrès**
- **les journées thématiques.**